

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION
Maternelle Petite Section
INSTRUCTIONS

Rentrée 2012

PRESENTATION :

Le Collège Protestant Français est un établissement de droit privé libanais conventionné avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger et géré par l'association Présence Protestante Française au Liban. Tous les élèves suivent un double cursus. L'établissement prépare et présente les élèves **aux brevets et aux baccalauréats, français et libanais** à travers un enseignement en français et en arabe dès la petite section de l'école maternelle.

LIMITE D'AGE :

Pour l'inscription en petite section l'enfant doit être né(e) entre le 01/01/2009 et le 31/12/2009 c'est-à-dire avoir 3 ans révolus au 31 décembre 2012.

RETRAIT & DEPOT DES DEMANDES :

Les demandes sont à retirer à l'accueil **du 2 décembre 2011 au 13 janvier 2012, du lundi au vendredi (jours ouvrables selon calendrier scolaire) de 7h30 à 14h30**. Lieu, dates et horaires également valables pour le dépôt des dossiers dûment complétés, le règlement des frais de 100 000 LL à l'économat et la prise des rendez-vous auprès de Mme Katia Rizk.

TRAITEMENT DES DEMANDES :

La direction recevra les familles pour un entretien du 10 au 27 janvier 2012.

Les familles ayant déjà 1 (ou des) enfant(s) scolarisés dans l'établissement seront reçues **uniquement les 10, 11 et 13 janvier 2012**.

La présence des deux parents et de l'enfant est obligatoire lors de ces entretiens.

CONSTITUTION DES DOSSIERS DE PRE-INSCRIPTION :

Chaque demande de pré-inscription est à remettre :

- Dûment et précisément remplie, notamment pour l'adresse et les numéros de téléphone
- Complétée d'une photo d'identité de l'enfant, agrafée sur la demande ainsi que d'une photo de l'enfant avec ses parents (si possible).
- Accompagnée des pièces justificatives demandées (photocopies + originaux qui vous seront restitués lors de l'entretien).

Pour les enfants de nationalité française, fournir une photocopie de la carte nationale d'identité française ou tout document (délivré par le consulat) justifiant de leur nationalité. Pour les enfants franco-libanais, fournir les documents prouvant les deux nationalités.

REPONSES AUX FAMILLES :

Chaque famille sera destinataire d'un courrier à retirer à l'accueil de l'établissement **le 17 février 2012**. Les inscriptions définitives des candidatures acceptées seront prononcées par Monsieur le Proviseur fin février après règlement des frais selon un calendrier qui sera communiqué en temps utile.

Le Proviseur,
André SERVANT

FAMILLE (Suite)

Frères et sœurs			
Prénoms	Age	Etablissement scolaire fréquenté, ou activité	Classe
1			
2			
3			
4			
5			
6			

ELEMENTS SPECIFIQUES, MOTIVATIONS qui permettent d'apprécier la candidature de votre enfant

Remarques :

I - REGIME DES ELEVES

2 possibilités s'offrent à vous :

- soit **l'externat** (l'enfant est repris à 11h30 et ramené à 12h45. **Horaire à confirmer à la rentrée**)
- soit **demi-pensionnaire** l'enfant déjeune à la cantine sous la surveillance de l'établissement.

II - Le nombre de places étant nécessairement limité **cette demande de pré-inscription ne constitue en aucun cas un engagement pour le collège.**

III - Pièces à joindre pour que le dossier puisse être étudié :

- Fiche familiale d'état civil (original+copie)
- Fiche individuelle d'état civil ou carte d'identité (original+copie)

A Beyrouth, le _____

Signature des parents _____

N.B. : Frais d'inscription de 100 000 LL à régler à l'économat lors de la remise du dossier.